

eau en Seine-et-Marne

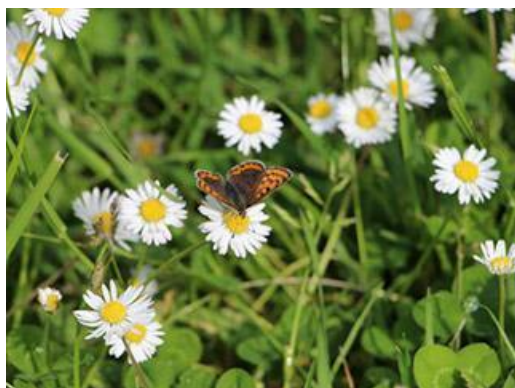
ACTIONS PRÉVENTIVES

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES SUR LE JARDINAGE AU NATUREL

(https://eau.seine-et-marne.fr/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/3_escargot_320.jpg?itok=VTMv7kNv)

Voici un florilège des questions qui nous sont le plus aux agents départementaux du Service de l'Eau Potable et des milieux Aquatiques (SEPoMA) lors de leur participation à des événements sur le jardinage.

Comment faire son jardin « au naturel » ?



©STÉPHANIE HAMON

Il ne s'agit pas seulement de trouver des solutions « non chimiques » aux problèmes qui peuvent se poser dans les plantations, mais de repenser de façon globale l'aménagement du jardin : si vos plantes poussent dans de bonnes conditions, elles résisteront mieux aux maladies et aux attaques.

Pour cela **il est important de bien connaître son jardin, et les exigences des végétaux que l'on y plante.**

Il faut aussi prendre le temps d'expérimenter, de voir quels végétaux se plaisent dans votre jardin et lesquels ne s'y plaisent pas. Si une plante ne cesse de subir attaques ou maladies malgré tous vos efforts, cela peut valoir la peine d'essayer de trouver une autre espèce mieux adaptée.

De façon générale, en essayant de rétablir l'équilibre écologique de votre jardin, ce qui permettra de donner une place aux prédateurs naturels des animaux s'attaquant à vos plantations (voir plus bas).

Découvrez plus d'informations sur les grands principes du jardinage au naturel [ici](https://eau.seine-et-marne.fr/les-grands-principes-du-jardinage-au-naturel) (<https://eau.seine-et-marne.fr/les-grands-principes-du-jardinage-au-naturel>)



Loi "Labbé" du 6 février 2014 PDF - 104.1 Ko (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/loidu6fevrier2014.pdf)

Comment accueillir les insectes pollinisateurs ? Les oiseaux ? Les hérissons ?



Mésange bleue

Vous souhaiteriez favoriser les insectes (abeilles sauvages, papillons, **chrysope**, **syrrhes**...), les oiseaux, les chauves-souris, pourquoi pas accueillir un hérisson ?

Pensez à **privilégier des plantes locales, notamment pour votre haie**. Vous pouvez laisser un coin de votre jardin en prairie naturelle, ce favorisera certaines plantes sauvages, et apportera le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales.

Enfin il est possible de **construire des abris** : nichoirs à oiseaux, à chauve-souris, hôtels à insectes, abris à hérisson...

Pour les hérissons, envisagez, avec l'accord de vos voisins, **d'aménager de petites ouvertures sous la clôture** pour lui permettre de circuler.

Découvrez plus d'informations sur comment accueillir la nature au jardin [ici](https://eau.seine-et-marne.fr/accueillir-la-nature-au-jardin) (<https://eau.seine-et-marne.fr/accueillir-la-nature-au-jardin>) et des plans de nichoirs et abris [ici](http://www.me77.fr/spip.php?id_article=201&page=articleb) (http://www.me77.fr/spip.php?id_article=201&page=articleb)

Que faire contre la mousse dans ma pelouse ?



Scarificateur
© JACQUES PLACE

Certains facteurs favorisent le développement de la mousse, comme un sol trop acide, trop compact, ou trop humide, ou un manque de lumière. Pour corriger un sol trop acide vous pouvez le chauler à l'automne. Vous pouvez décompacter un sol trop lourd en utilisant un aérateur ou en faisant des trous à distance régulière avec une fourche bêche, puis en y introduisant du sable. **La scarification de la pelouse à l'automne** permet également d'éliminer la mousse. Si le problème est lié à un manque de lumière, choisissez un mélange de semences gazon adaptées aux conditions ombragées.

Découvrez plus d'infos sur l'entretien de la pelouse [ici](https://eau.seine-et-marne.fr/semer-et-entretenir-une-pelouse) (<https://eau.seine-et-marne.fr/semer-et-entretenir-une-pelouse>).

Vous pouvez aussi **choisir d'accepter la présence de mousse, et même de la favoriser** Elle est parfaitement adaptée aux conditions ombragées et humides, où elle forme un joli tapis vert et plat. Or ce sont des endroits où le gazon pousse souvent difficilement. Certains créent de véritables jardins de mousse, notamment dans les jardins japonais.

Que faire contre les limaces et les escargots ?



Utiliser de la **sciure de bois** en paillage au pied de vos plantations gêne l'avancée des limaces. Vous pouvez aussi placer des **cendres** autour des semis et jeunes plantations, et renouveler l'application après chaque pluie. A

u potager, **enlevez les résidus de récoltes**, et passez éventuellement le rouleau sur le sol afin d'obtenir une texture de sol assez fine (les gastéropodes préfèrent les textures en mottes qui leur offrent des abris).

Favorisez leurs ennemis naturels tels que hérissons, crapauds, de nombreux oiseaux, certains insectes (carabes, staphylins, vers luisants...). Si vous en avez la possibilité, **les poules ou les canards** sont aussi de bons alliés.

Les jeunes semis sont particulièrement sensibles aux limaces. Pour les protéger des attaques, **vous pouvez commencer vos semis en intérieur, et ne les planter en pleine terre que quand ils sont un peu plus robustes**. Vous pouvez aussi protéger vos semis et jeunes plants avec une **cloche de jardinage**. Vous pouvez même fabriquer une cloche de jardinage vous-même avec une bouteille en plastique dont vous aurez découpé le fond. Au potager, l'installation d'un **voile anti-insectes** peut aussi constituer une barrière physique qui empêchera les gastéropodes d'atteindre vos plantations.

Par ailleurs, **préférez arroser tôt le matin que le soir**: ainsi la terre n'est pas humide la nuit, ce qui attire moins les limaces (qui sont surtout actives la nuit).

Une solution consiste à ramasser les limaces; en disposant des planches ou des tuiles sous lesquelles les limaces viennent se réfugier on peut en récolter un certain nombre. A vous de voir ensuite si vous les tuez, ou si vous préférez les emmener ailleurs.

Les pièges à bière, souvent conseillés, ont pour défaut d'attirer les limaces de loin, et même éventuellement des limaces qui ne seraient pas venues dans votre jardin sinon. Une expérience montre même que de nombreuses limaces viennent se nourrir dans un piège à bière et s'en échappent sans dommage, et que le nombre de limaces piégées ne représente qu'un faible pourcentage. De plus, s'ils ne sont pas bien protégés, les pièges à bière peuvent mettre en danger certains animaux comme les hérissons. Si vous en mettez en place, faites le loin de vos cultures, et assurez-vous que ce soit un modèle enterré, protégé par une tuile...

Une autre solution consiste à **préférer des plantes peu mangées par les limaces**. En effet, certains végétaux attirent peu les limaces, voire les repoussent (l'ail, la consoude et le fenouil sont souvent cités). On trouve des listes sur internet (voir liens en bloc de droite), mais vous pouvez simplement expérimenter et voir dans votre jardin quelles sont les plantes les moins mangées et les plus mangées.

A l'inverse, vous pouvez utiliser des plantes « sacrifiées » qui sont aimées des limaces que vous placerez à l'écart des plantations que vous souhaitez protéger pour qu'elles les y attirent. Ces plantes seront mangées préférentiellement, et avec un peu de chance les limaces s'intéresseront moins à vos autres plantations.

Découvrez plus d'informations sur comment accueillir la nature au jardin (et donc certains prédateurs des limaces) [ici](https://eau.seine-et-marne.fr/accueillir-la-nature-au-jardin) (<https://eau.seine-et-marne.fr/accueillir-la-nature-au-jardin>).

Que faire contre les pucerons ?



Les pucerons forment des colonies de petits insectes de 1 à 4 mm, au corps souvent en forme de poire, possédant de longues antennes, et se nourrissant en suçant la sève des végétaux. **Il existe de nombreuses espèces qui peuvent s'attaquer à de nombreux végétaux** : on les trouve aussi bien au potager, que sur les arbres fruitiers, que sur les plantations ornementales comme les rosiers. Ils peuvent causer un affaiblissement de la plante, des déformations et des enroulements de feuilles. **Les pucerons excrètent du miellat**, un liquide sucré qui rend les feuilles poisseuses et permet parfois le développement d'un champignon noir, **la fumagine** (non dangereux pour la plante). Les fourmis élèvent quelquefois des pucerons pour se nourrir de miellat, favorisant leur prolifération.

Pour se débarrasser des pucerons, plusieurs solutions sont possibles : d'une part **favoriser leurs nombreux prédateurs naturels** (coccinelles, syrphes, hémérobes, chrysopes, perce-oreilles...). D'autre part, **coupez et détruisez les branches très infestées**. Passez un jet d'eau pour les décrocher ou lorsque c'est possible frottez les tiges infestées avec un chiffon mouillé. Sur les arbres fruitiers, brossez les parties infestées pour enlever les pucerons (en plaçant une toile au sol pour ramasser et détruire ceux qui tombent) et protégez les plaies avec un mastic cicatrisant.

Enfin, on peut utiliser un **mélange d'eau et de savon** (notamment le savon noir) pulvérisé régulièrement. Le **purin d'ortie** est également efficace.

Sur les arbres fruitiers, placez à partir du mois de mars une bande de glu sur le tronc de vos fruitiers afin d'éviter la venue des fourmis, qui protègent les pucerons pour se nourrir du miellat qu'ils produisent. Les insectes cherchant à monter dans l'arbre resteront collés sur la bande de glu et ne causeront pas de dégâts. Pour que le système soit efficace, il ne faut pas que l'arbre ait des branches en contact avec un mur ou une clôture, sinon les insectes pourraient gagner l'arbre par cette voie.

On trouve dans le commerce des bandes de glu prêtes à l'emploi pour cet usage. Pensez à rabattre le haut de la bande sur le fil pour éviter que l'eau de pluie ne ruisselle sur la bande. Il existe aussi des glus spécifiques pouvant être appliquées directement sur l'arbre (à éviter sur les jeunes arbres pour ne pas abîmer leur écorce).

L'utilisation de bandes glu peut aussi être envisagée sur d'autres arbres et arbustes qui présenteraient une situation similaire (fourmis « élevant » les pucerons).

Certaines plantes sont réputées repousser les pucerons comme l'absinthe, les œillets d'Inde, la menthe, le thym, la sarriette... Vous pouvez essayer d'en planter près des plantations que vous souhaitez protéger.

A l'inverse, **la capucine est très attractive pour les pucerons** et ceux-ci la préfèrent à la plupart des autres plantes.

es. On peut les planter à proximité des rosiers, dans le potager... Ainsi elles attirent les pucerons, qui délaisseront les autres plantes. Les capucines offrent en outre une jolie floraison et les fleurs sont comestibles !

Mes rosiers sont malades...



Rouille sur rosier
©JACQUES PLACE

En premier lieu, assurez-vous que votre rosier pousse dans de bonnes conditions : un rosier souvent malade peut être affaibli par de mauvaises conditions de culture. Les rosiers apprécient généralement un sol léger et neutre, un emplacement ensoleillé et bien aéré (espacer bien les plantations). La plupart des rosiers ne supportent pas bien les sols calcaires. Vous pouvez aussi choisir des rosiers moins sensibles aux maladies.

Évitez de mouiller les feuilles de l'arrosage, et faites le plutôt le matin.

En cas de maladie :

- Dès les premiers signes de maladies, coupez et détruisez les feuilles malades. Ne les compostez pas. Ceci nécessite une observation régulière de vos rosiers.
- Si vous repérez un début de maladie, pulvérisez vos rosiers avec une **décoction de prêle**, qui les rendra plus résistants contre les maladies et limitera la propagation du champignon.
- Désinfectez vos outils à l'aide de vinaigre d'alcool lorsque vous taillez vos rosiers pour éviter de propager la maladie d'un rosier à l'autre
- Ramassez et jetez les feuilles mortes à l'automne si votre rosier a été malade. Supprimez les feuilles mortes encore sur le rosier, et ne les compostez pas. Le champignon peut hiverner dans les feuilles mortes et attaquer à nouveau votre rosier au printemps.

Découvrez plus d'informations sur comment garder ses rosiers en bonne santé (et donc sur les solutions à certaines maladies et insectes) [ici \(https://eau.seine-et-marne.fr/des-rosiers-en-bonne-sante\)](https://eau.seine-et-marne.fr/des-rosiers-en-bonne-sante).

Des chenilles dévorent mes buis !



Chenille (photo Didier Descouens)



Adulte (photo IKAI)



Dégâts sur buis (photo AtelierMoi)

[Cliquer pour agrandir](#)

La pyrale du buis est une espèce exotique envahissante que l'on trouve maintenant en Île-de-France. Les chenilles, vert clair avec des bandes longitudinales vert foncé, et une tête noire, se nourrissent des feuilles. Les buis brunissent d'abord, puis les feuilles sont mangées, en laissant le pétiole et parfois la nervure centrale. Cette espèce cause des dégâts importants et est difficile à maîtriser.

La chenille n'est pas urticante, vous pouvez ramasser les chenilles à la main et les écraser. Hors période de sécheresse, un jet d'eau sous pression peut abîmer les chenilles ; une technique à réserver aux journées ensoleillées ou venteuses pour éviter de favoriser d'autres maladies du buis.

Favorisez la présence d'oiseaux insectivores (mésanges, moineaux) et de chauve-souris dans votre jardin. Les oiseaux se nourrissent occasionnellement des chenilles, tandis que les chauves-souris se nourrissent des adultes.

De minuscules guêpes appelées trichogrammes, qui pondent dans les œufs de la pyrale du buis et empêchent l'éclosion, sont commercialisées pour lutter contre la pyrale.

Enfin, envisagez de remplacer vos buis par d'autres végétaux. Il existe notamment certaines espèces d'aspect

similaire au buis, comme certains houx à petites feuilles (comme le *Ilex crenata*), de nombreux fusains (*Euonymus*), ou encore l'osmanthe de Burwood (*Osmanthus X burkwoodii*)...

Découvrez plus d'informations sur la pyrale du buis [ici](https://eau.seine-et-marne.fr/gerer-la-pyrale-du-buis) (<https://eau.seine-et-marne.fr/gerer-la-pyrale-du-buis>).

Que faire contre les chenilles processionnaires ?

La processionnaire du pin

Thaumetopoea pityocampa



Procession de chenilles (photo Lamiot)



Nid
(photo Eiffel)



Adultes
(photo <http://www.entomart.be/>)

Depuis quelques années, on observe en Seine-et-Marne un développement important de chenilles processionnaires. **Or, les chenilles processionnaires possèdent des poils urticants** qui peuvent provoquer des irritations cutanées, oculaires, respiratoires, des réactions allergiques... Elles sont également dangereuses pour les animaux domestiques. Des mesures de lutte par échenillage ou à l'aide de pièges pour capturer les chenilles quand elles descendent en procession peuvent être mises en place.

Attention, certaines interventions doivent être faites par un professionnel, comme la pulvérisation de Bt (professionnel certifié pour l'application de biocides), et l'échenillage (à faire faire de préférence par un professionnel, élagueur par exemple, en particulier si le nid est en hauteur ; si le nid peut facilement être atteint, par exemple avec un échenilloir, attention à bien se protéger).

Découvrez plus d'informations sur les chenilles processionnaires [ici](https://eau.seine-et-marne.fr/gerer-les-chenilles-processionnaires) (<https://eau.seine-et-marne.fr/gerer-les-chenilles-processionnaires>).

Les produits phytosanitaires sont-ils vraiment interdits pour les particuliers ?



©RICHARD YING ET TANGUI MORLIER

Échéances de la « loi Labbé »

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte adoptée le 22 juillet 2015 par l'Assemblée nationale a modifié la loi n°2014-110 du 6 février 2014 dite loi Labbé :

- L'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires par les personnes publiques pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades ouverts au public et relevant de leur domaine public avait été avancée au 1^{er} janvier 2017, et est donc déjà en vigueur. De plus, il est également interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur les voiries, sauf pour des raisons de sécurité.
- Pour les particuliers, la vente en libre-service des produits phytosanitaires n'est plus autorisée depuis le 1^{er} janvier 2017. **Ils sont interdits d'utilisation depuis le 1^{er} janvier 2019.**
- A partir du 1^{er} juillet 2022, il sera également interdit d'utiliser les produits phytosanitaires sur de nombreux espaces, tels que les propriétés privées à usage d'habitation, les cimetières, les jardins familiaux, les hôtels auberges et terrains de campings, les établissements d'enseignement, les lieux de travail, les établissements de santé.

Découvrez plus d'informations sur la réglementation sur les produits phytosanitaires : <https://eau.seine-et-marne.fr/obligations-des-collectivites>

NB : Ces interdictions ne s'appliquent pas aux produits de biocontrôle, produits utilisables en agriculture biologique et produits classés à faibles risques.

SITES UTILES

- [Liste des plantes résistantes aux limaces \(https://jardinierparesseux.com/2015/07/17/plantes-resistantes-aux-limaces/\)](https://jardinierparesseux.com/2015/07/17/plantes-resistantes-aux-limaces/)
- [Guide plantation locale en Ile-de-France par l'Agence Régionale de la Biodiversité \(https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/plantons-local-en-ile-de-france-2019/\)](https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/plantons-local-en-ile-de-france-2019/)

CONTENUS ASSOCIÉS

Les grands principes du jardinage au naturel

Accueillir la nature au jardin

Semer et entretenir une pelouse

Garder des rosiers en bonne santé

Gérer la pyrale du buis

Les chenilles processionnaires

Ce mois-ci au jardin